

Communauté de communes du Pays d'Astrée (42)

Située à l'ouest du département de la Loire, à équidistance de Saint-Étienne et de Clermont Ferrand, la Communauté de Communes du Pays d'Astrée comprend les communes du canton de Boën et le village de Sail sous Couzan (canton de Saint Georges en Couzan). Ces 17 communes comptent 10 716 habitants au recensement de 1999. En dépit d'un patrimoine historique du Pays d'Astrée remarquable (bâtie d'Urfé, Châteaux de Couzan, Prieuré de Montverdu), la communauté subit un dépeuplement et un vieillissement de la population.

Le Pays d'Astrée s'est doté en juillet 1999 d'un projet de développement en vue d'inverser la tendance de désertification du territoire. Le but premier est d'attirer et de capter de nouvelles entreprises. La zone d'activité intercommunale de Champbayard, en cours de création, développera et organisera l'offre d'accueil pour les nouvelles entreprises désirant s'installer dans la communauté. Les zones d'activités existantes seront quant à elles améliorées. Les entreprises commerciales et artisanales pourront se moderniser grâce au soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie. La Communauté de Communes a créé en parallèle un outil déterminant en vue d'accueillir des actifs : la Maison des Services des Monts du Forez. Ses finalités sont de maintenir et d'installer des actifs par la création d'entreprises et d'activités, le repérage et le développement de potentiels d'emplois, mais aussi d'assurer en proximité la présence des services publics de l'emploi formation et administratifs.

Elle a aussi contribué récemment à la création d'une commission nommée "accueil d'actifs", qui a pour but de créer un réseau local des actifs arrivants. Elle s'est pour le moment attachée à créer des guides qui sont un premier document d'accueil du pays (guides communaux et intercommunaux). Les nouveaux actifs arrivants y sont répertoriés pour dynamiser leur activité et les communes peuvent y affirmer leurs identités.

Parallèlement au redéploiement de l'activité économique, la communauté souhaite réaffirmer sa vocation touristique. Des expositions, des journées à thèmes ainsi que des actions dans les écoles seront menées pour inciter les habitants de la région à s'approprier l'identité du pays d'Astrée. En partenariat avec le Conseil Général, la Communauté de Communes développe l'offre de ses produits touristiques. Un programme, actuellement en cours d'élaboration, prévoit non seulement l'aménagement de sites culturels et de loisirs (parcours pédestres, gymnase, piscine...) mais aussi la conception d'évènements autour du tourisme vert. De plus, la communauté modernise et renforce les lieux d'information et d'accueil et met en œuvre un programme de signalétique du Pays d'Astrée (logo, circuits de monuments).

En 1999 et 2000, 47 CDI et 138 CDD ont été obtenus grâce à la Maison ainsi que 24 CES-CEC, 5 emplois jeunes et 81 entrées en formation. Durant la même période, 24 projets de création ou de reprise d'entreprises ont été finalisés.

Le Pays d'Astrée poursuit également une politique de renforcement des services en faveur de la population. Une halte garderie, des aires de jeux seront créées pour la petite enfance, une cité lycéenne ainsi qu'une antenne universitaire du développement local auront pour but de stopper l'exode des jeunes. Soucieuse de préserver la qualité du cadre de vie, la communauté s'est dotée d'une cellule environnement chargée par exemple de gérer les ordures ménagères et d'entretenir les sentiers et les rivières.

Contact :

David Commeat, Patrice Verney Carron
04.77.24.96.28